Mashteuiatsh
BULLETIN D'INFORMATION

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

PISHIMUSS | DÉCEMBRE 2014 VOLUME 27, NUMÉRO 4

DANS CE NUMÉRO :

Période des fêtes 1
Rencontre publiques mensuelles 2
Recherche active de familles d'accueil 2
Gain de cause des Innus en Cour fédérale 3
Mémoire sur les enjeux de la filière uranifère au Québec 4
Quelques priorités de la nouvelle direction générale 4
Bilan de la chasse traditionnelle 2014 5
Centre de santé 5
Une œuvre de Kimberly Germain pour illustrer la carte de Noël 6
Mamu nehluetau Uashassihtsh 6
Kapatatau : une vidéo pour plonger dans l'univers des Pekauakamulnuatsh 6
Chronique de l'école Kassinu Mamu 7
Abolition du ramassage des déchets volumineux 8
Horaire spécial de l'aréna pendant les fêtes 8

Période des fêtes

Services de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Tous les bureaux de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan seront fermés pour la période des fêtes **à compter de midi le 23 décembre 2014, et ce, jusqu'au 2 janvier 2015 inclusivement**. L'horaire habituel pour tous les services reprendra le lundi 5 janvier 2015.

Santé et mieux-être collectif

Pour un soutien immédiat pendant la fermeture des bureaux, il sera possible de joindre Info-Santé et Info-Social en tout temps en composant le **8-1-1**. Pour la protection de la jeunesse, le numéro d'urgence à composer est le 1 800 463-9188.

Travaux publics et habitation (urgence)

En cas d'urgence ou de problèmes majeurs seulement, il sera possible de joindre l'ouvrier de garde au 418 671-2048 (téléphone cellulaire) ou au 418 630-5688 (téléavertisseur).

Collecte des matières récupérables et des ordures

Durant la période des fêtes, la collecte des matières récupérables (bac bleu) aura lieu le mardi 23 décembre 2014, alors que l'enlèvement des ordures ménagères aura lieu le mardi 30 décembre 2014, toujours à partir de 8 h.

Secours d'urgence

Nous vous rappelons que pour obtenir rapidement du secours d'urgence des pompiers, ambulanciers ou policiers, vous devez composer le **9-1-1**.

Pour joindre un policier de la Sécurité publique de Mashteuiatsh en tout temps, vous pouvez composer le 418 275-3333.

« Tshima milupaliek ume Nipaimahanan mahk Utshemitunan! »

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Rencontres publiques mensuelles

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a instauré, depuis octobre dernier, la tenue de rencontres publiques mensuelles qui se déroulent le deuxième mercredi de chaque mois à la salle communautaire. Ces rencontres publiques portent sur les plus récents dossiers et décisions ou encore sur un sujet déterminé. Une période de questions et d'échange est prévue lors de chaque rencontre publique régulière.

Calendrier des prochaines rencontres publiques à la salle communautaire	
Mercredi 14 janvier 2015, 18 h 30	Rencontre d'information sur les programmes d'habitation et sur les règlements d'urbanisme
Mercredi 11 février 2015, 18 h 30	Rencontre publique régulière
Mercredi 11 mars 2015, 18 h 30	Sujet à confirmer
Mercredi 8 avril 2015, 18 h 30	Rencontre publique régulière

La tenue de rencontres publiques vise à favoriser la participation citoyenne et à rendre compte sur les décisions et enjeux majeurs. Cette action de communication se veut complémentaire à la publication du feuillet *Pekuakamiulnuatsh Takuhikan vous informe* après chaque réunion régulière du Conseil ainsi que du *Bulletin d'information* qui est publié aux deux mois.

Émission radiophonique

Une émission régulière est également présentée sur les ondes de la radio locale CHUK 107,3 le lundi suivant chaque réunion régulière du Conseil, à 8 h 40, afin d'expliquer davantage, de vive voix, les décisions. La prochaine émission est prévue le lundi 22 décembre prochain.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Recherche active de familles d'accueil

Le service Santé et mieux-être collectif est à la recherche active de familles d'accueil à Mashteuiatsh, ou à proximité.

L'esprit familial et l'entraide sont des valeurs primordiales pour les Pekuakamiulnuatsh et elles sont également essentielles pour permettre à un enfant de grandir dans un milieu de vie où sa culture est présente et valorisée.

Être famille d'accueil à Mashteuiatsh, c'est permettre à un enfant de rester dans sa communauté!

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez faire part de votre intérêt, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe des Programmes famille-jeunesse, santé mentale et dépendance au 418 275-5386, poste 438.

Source : Santé et mieux-être collectif

Gain de cause des Innus en Cour fédérale

Les Premières Nations innues qui négocient actuellement un traité avec les gouvernements du Canada et du Québec se félicitent du jugement de la Cour fédérale rendu le 1er décembre 2014 par le juge Yves de Montigny. Celui-ci reconnaît en effet la validité de la position innue voulant que la Nation huronne-wendat ne puisse opposer son veto à la poursuite des négociations.

Dans son jugement, même s'il conclut à un manquement de consultation de la part de la Couronne envers les Hurons-Wendat avant la signature de l'entente de principe en 2004, le juge de Montigny reconnaît en effet les arguments des Innus, qui étaient intervenants à la Cour, et rejette les autres prétentions des Hurons-Wendat. Ces derniers réclamaient un droit de veto sur toute signature d'un traité entre les Innus, le gouvernement fédéral et celui du Québec. Le juge de Montigny stipule qu'une telle ordonnance n'est pas justifiée : *« Il serait inadmissible que la demanderesse puisse contrecarrer plus de 30 ans de négociations entre la défenderesse et les intervenantes, et opposer son veto à la conclusion d'un traité au seul motif que le territoire sur lequel elle revendique des droits n'a pas été intégralement exclu de son champs d'application. »* Il apparaît donc clairement que les Hurons ne peuvent exercer un droit de veto quant à la signature d'un traité avec les Innus, puisque leur consentement n'est pas requis.

Rejet de la plupart des demandes huronnes

Un autre objectif des Hurons-Wendat était l'obtention implicite d'une reconnaissance de territoire exclusif, ce que le juge de Montigny n'a pas retenu tel que mentionné dans l'article 87 de son jugement : *« Une simple lecture du Traité de 1760 révèle que l'assiette territoriale des droits conférés n'est pas définie. »* La Cour fédérale confirme en effet que rien ne permet d'établir l'éventail des droits protégés par le Traité de 1760 ni leur contenu, leurs modalités d'exercice ou le territoire sur lequel ils peuvent être exercés.

Notons de surcroît que la grande majorité des demandes formulées par les Hurons n'ont pas été retenues par le juge de Montigny. Ainsi, la Cour n'a pas reconnu de droits ou de territoires aux Hurons, la décision ne portant que sur l'obligation de consulter de la Couronne fédérale. Le juge a statué qu'Ottawa n'avait qu'une obligation limitée de consulter les Hurons, tout en stipulant que le fédéral devait aussi tenir compte de ses obligations et engagements en vertu de l'entente de principe signée en 2004 avec les Innus. Tout en mentionnant que les Hurons ne pouvaient empêcher la conclusion d'un traité avec les Innus, la Cour a également refusé de retirer la Partie sud-ouest de la négociation.

Pour un partage équitable du territoire

Le juge de Montigny a confirmé dans son jugement que *« la région comprise entre le Saguenay et le Saint-Maurice ne constituait pas des terres sur lesquelles existait un titre aborigène en faveur des Hurons, puisque ces derniers n'avaient pas la possession historique de ces terres, et que les Britanniques n'auraient vraisemblablement pas accordé des droits absolus qui pouvaient paralyser la Couronne dans l'utilisation de nouveaux territoires conquis »*.

Ainsi, les droits de chasse à l'orignal dans la réserve faunique des Laurentides et dans la Partie sud-ouest de l'entente de principe de 2004 ne sont affectés d'aucune façon.

Pour les Innus de Mashteuiatsh et d'Essipit, il a toujours été clair que la Partie sud-ouest identifiée dans l'entente de principe devait faire l'objet de discussions avec les gouvernements avant la signature d'un traité final. On peut maintenant espérer la tenue d'un dialogue constructif concernant le partage du territoire entre nations autochtones.

À la suite de ce jugement, les chefs de Mashteuiatsh et d'Essipit demandent aux Hurons-Wendat de modifier leur approche dans ce dossier et de cesser de revendiquer un territoire exclusif allant du Lac-Saint-Jean à la frontière américaine, et du Saguenay au Saint-Maurice, pour entamer des discussions sérieuses avec le fédéral et les autres nations autochtones sur cet enjeu important.

Des discussions directes et franches

Les Innus de Mashteuiatsh et d'Essipit continuent donc de privilégier la tenue de discussions directes et franches avec les Hurons-Wendat, dans le respect du contexte historique relié à l'utilisation du territoire. Ils saluent la volonté manifestée par ceux-ci au lendemain du jugement, de s'engager dans une relation saine et positive avec les communautés innues concernées.

Source : Regroupement Petapan

Mémoire sur les enjeux de la filière uranifère au Québec

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a produit un mémoire qui s'inscrit en annexe de celui déposé le 30 octobre 2014 par la Nation innue dans le cadre de l'enquête et audience publique menée par la Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur les enjeux de la filière uranifère au Québec. Vous trouverez le lien pour le consulter dans la rubrique *Actualités* du site Web www.mashteuiatsh.ca.

Voici quelques extraits qui illustrent la position de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan :

« Pekuakamiulnuatsh Takuhikan présente des objections face au développement uranifère. L'exploration et l'exploitation de gisement d'uranium présentent un risque d'atteinte à nos droits ancestraux, au maintien de notre culture ainsi qu'à la pratique de nos activités traditionnelles. »

« Le développement uranifère a le pouvoir et le potentiel d'affecter les populations pour plusieurs milliers d'années. Bien que les normes et la réglementation qui encadrent toute activité uranifère soient restrictives, le développement de mine d'uranium sur le territoire québécois constitue un risque trop grand pour la Première Nation ilnu de Mashteuiatsh. Nous ne pouvons endosser ce développement sur notre Nitassinan; c'est pourquoi nous recommandons au gouvernement d'imposer un moratoire permanent pour l'exploration et l'exploitation uranifère. »

« Ensemble contre l'uranium »

Par ailleurs, des jeunes de la Nation crie traversaient récemment la région du Lac-Saint-Jean pour manifester contre l'exploitation de l'uranium. Ils étaient de passage sur le territoire ancestral des Pekuakamiulnuatsh les 29 et 30 novembre dernier. La communauté de Mashteuiatsh a reçu le groupe de marcheurs en leur offrant du confort et un peu de répit pendant ces deux jours, avant qu'ils ne reprennent le départ le 1er décembre pour une autre portion de leur trajet.

Source : Secteur des communications

Quelques priorités de la nouvelle Direction générale

En poste depuis le 15 septembre 2014, la nouvelle directrice générale, Louise Nepton, travaille activement à l'établissement des paramètres du développement organisationnel, en fonction des orientations et priorités du Conseil. Elle a rapidement tenu à rencontrer l'ensemble du personnel au début du mois de novembre dernier afin de partager et d'échanger sur une vision et sur des priorités d'action.

Parmi ces priorités, mentionnons que la directrice générale souhaite doter aussitôt que possible les postes de gestion qui étaient occupés de façon intérimaire dans l'organisation.

Elle a également proposé de réaliser un diagnostic organisationnel ainsi qu'une évaluation de la satisfaction de la clientèle. Un comité de coordination a d'ailleurs été mis en place afin d'assurer la réalisation de ce mandat. Il est formé de trois membres élus, Stéphane Germain, Patrick Courtois et Jonathan Germain, de même que d'employés de l'organisation, soit Anne Casavant, Dave Casavant, Christine Germain, Lucie Germain, James W. Moar, Louise Nepton, Carl Paul et Constance Robertson.

Évidemment, plus amples détails seront fournis en temps opportun aux Pekuakamiulnuatsh.

La directrice générale entend par ailleurs mettre de l'avant une structure de participation du personnel formellement définie et visant des objectifs d'information, de consultation, de concertation et de codécision. La formation du comité de travail formé d'un représentant employé par service est d'ailleurs en cours actuellement.

Titres de postes des gestionnaires

Bien que cette information s'avère de nature administrative, nous tenons à vous aviser que depuis le 1er décembre dernier, dans l'esprit de diminuer le nombre de paliers hiérarchiques, l'appellation « responsable » a disparu dans les titres d'emploi de l'organisation et tous les postes de gestion ont pour titre « directeur » ou « directrice ». Ce changement d'appellation a été motivé par le fait que le titre de « directeur » s'avère plus significatif et représentatif en ce qui concerne l'administration publique et les relations avec nos différents partenaires et collaborateurs. Il est à noter que ces modifications de titres de postes n'affectent pas les conditions salariales et de travail des gestionnaires concernés.

Source : Direction générale

Bilan de la chasse traditionnelle 2014

La période de chasse traditionnelle au gros gibier s'est déroulée du 29 août au 19 octobre 2014. L'équipe du service Patrimoine, culture et territoire dresse un bilan positif de l'activité de chasse ainsi que du plan de surveillance mis en œuvre permettant d'assurer un déroulement ordonné ainsi qu'une cohabitation harmonieuse entre les utilisateurs pendant cette période. Pour l'ensemble de Nitassinan, excluant la réserve faunique des Laurentides, 421 certificats ont été émis pour un total de 89 orignaux abattus, dont 31 dans la réserve faunique Ashuapmushuan, ce qui représente un taux de succès de 21 %.

Chasse au gros gibier dans la réserve faunique des Laurentides

Dans la réserve faunique des Laurentides, le service Patrimoine, culture et territoire a procédé à la sélection pour l'attribution de 54 zones de chasse. Au total, 50 équipes ayant obtenu une zone attribuée et 21 équipes substituts ont eu la possibilité de pratiquer la chasse dans la réserve faunique des Laurentides, soit un total de 142 chasseurs. Cette année, 63 orignaux y ont été abattus, dont quatre orignaux ayant été abattus à des fins communautaires.

Pendant un peu plus d'une semaine, certaines zones ont été fréquentées en cohabitation avec des chasseurs hurons-wendat. Comme l'an dernier, les agents territoriaux ont assuré une présence accrue pour assurer une cohabitation respectueuse entre les membres des deux nations. Aucun conflit majeur de cohabitation n'a été signalé aux agents territoriaux, sauf pour la présence en grand nombre des chasseurs hurons-wendat dans certains secteurs.

Processus de sélection aléatoire

L'équipe de Patrimoine, culture et territoire prépare actuellement un bilan sur le processus de sélection aléatoire pour la chasse à l'orignal dans la réserve faunique des Laurentides. Ce bilan servira à bonifier le processus pour les prochaines années. À cet effet, nous désirons recevoir votre opinion. Vous pouvez transmettre vos commentaires et suggestions à David Cleary au 418 275-5386, poste 297 ou par courriel [david.cleary@mashteuiatsh.ca].

Récolte d'orignaux par les Pekuakamiulnuatsh sur l'ensemble de Nitassinan					
Année	**Réserve faunique des Laurentides**	**Réserve faunique Ashuapmushuan**	**Autres secteurs de Nitassinan**	**Total d'orignaux abattus**	**Total de certificats délivrés***
2013	47	40	43	130	598
2014	59	31	58	148	563

**Certificats d'identification délivrés aux Pekuakamiulnuatsh pour la chasse au gros gibier par le service Patrimoine, culture et territoire*

Source : Patrimoine, culture et territoire

Centre de santé

Dates des cliniques sans rendez-vous jusqu'au 29 janvier 2015

DATES	HEURES	MÉDECIN
Jeudi 8 janvier 2015	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 22 janvier 2015	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 29 janvier 2015	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe

Nous vous rappelons qu'il est toujours préférable de vérifier s'il n'y a pas eu de changement à l'horaire avant de vous rendre à l'une des cliniques sans rendez-vous. Vous devez vous présenter à partir de 6 h 30 avec votre carte d'assurance maladie et carte d'hôpital.

Cliniques gynécologiques

Pour obtenir un rendez-vous, communiquez avec la secrétaire du Centre de santé au 418 275-5386, poste 350.

Horaire de taxi de garde

8 au 14 décembre 2014 Taxi Rod (418 275-3832)	22 au 28 décembre 2014 Taxi Rod (418 275-3832)	5 au 11 janvier 2015 Taxi Rod (418 275-3832)
15 au 21 décembre 2014 Gilles Paul (418 275-3850)	29 déc. 2014 au 4 janvier 2015 Gilles Paul (418 275-3850)	12 au 18 janvier 2015 Gilles Paul (418 275-3850)

Source : Centre de santé

Une œuvre de Kimberly Germain pour illustrer la carte de Noël

C'est l'œuvre de Kimberly Germain, 14 ans, qui a été choisie pour apparaître sur la carte de Noël 2014 de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. L'œuvre a été réalisée lors d'un cours d'art à l'école Kassinu Mamu de Mashteuiatsh. La jeune artiste a reçu une carte-cadeau chez Megaburo Saint-Félicien afin de se procurer du matériel artistique. Félicitations Kimberly!

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est fier d'encourager et de mettre en valeur le talent de cette jeune artiste. Produite en quelques centaines d'exemplaires, la carte de Noël est envoyée à chaque année par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à plusieurs collaborateurs, partenaires et amis de la communauté.

Source : Secteur des communications

Mamu nehluetau Uashassihtsh

Le début des ateliers d'échange entre locuteurs du nehlueun dans le cadre du projet *Mamu nehluetau Uashassihtsh* a eu lieu au mois de novembre. Ces ateliers ont pour objectif d'encourager ceux et celles qui désirent développer et parfaire leur conversation dans cette langue en leur offrant un lieu d'échange entièrement en nehlueun et un temps de rencontre.

Près d'une vingtaine de personnes ont assisté aux ateliers du 14 et du 28 novembre dernier, activités organisées par le service Tshiash ilniun, ilnu aitun kie assilu ka atusseshtika (Patrimoine, culture et territoire). C'est dans un esprit d'entraide et de partage que les gens se sont réunis au Pavillon du site Uashassihtsh pour s'exprimer en nehlueun avec fierté.

Les prochaines séances auront lieu en deux temps : une période initiale de discussion sur un thème et une période d'échange en groupe de différents niveaux d'apprentissage pour parfaire la compréhension de la langue. Ceux et celles qui désirent se joindre au groupe d'échange sont les bienvenus! Votre contribution est essentielle à la sauvegarde et à la revitalisation du nehlueun. Les ateliers Mamu nehluetau se poursuivent au site Uashassihtsh à tous les deux vendredis de 13 h à 16 h.

DÉCEMBRE 2014	JANVIER 2015	FÉVRIER 2015	MARS 2015
5 et 9 décembre 2014	9 et 23 janvier 2015	6 et 20 février 2015	6, 13, 20 et 27 mars 2015

Toute la population est invitée à assister à ces ateliers qui se tiennent exclusivement en nehlueun.

Source : Patrimoine, culture et territoire

Kapatatau : une vidéo pour plonger dans l'univers des Pekuakamiulnuatsh

Le court métrage *Kapatatau : Prenons le portage*, produit et réalisé par le service Patrimoine, culture et territoire de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, est disponible en ligne [www.youtube.com/watch?v=y307_rGU3cw]. Il a été produit dans le cadre du projet de recherche *Patrimoine ilnu : Pekuakamiulnuatsh u uelutshiunuau* qui a permis d'inventorier les savoirs traditionnels ilnu au cours des dernières années.

Le court métrage a été visionné en avant-première par la population de Mashteuiatsh le 26 septembre dernier, dans le cadre d'une activité organisée par le service Patrimoine, culture et territoire au Musée amérindien de Mashteuiatsh, et a suscité des commentaires très élogieux. Il est destiné bien entendu aux Pekuakamiulnuatsh et à leurs familles, mais également au grand public afin de faire connaître l'univers culturel des Pekuakamiulnuatsh.

« Prenez le portage et venez découvrir les valeurs, la richesse des traditions et les défis qui attendent la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh. »

L'équipe de Patrimoine, culture et territoire tient à remercier les participants, qui sont de précieux transmetteurs, de même que ses partenaires : la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh, Patrimoine Canada et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Source : Patrimoine, culture et territoire

Chronique de l'école Kassinu Mamu

Kuei! Je m'appelle Naomi Boivin et je suis la jeune journaliste de l'école Kassinu Mamu pour l'année 2014-2015. Je vous présenterai quelques événements qui auront lieu à l'école secondaire cette année.

Notre participation au cross-country

Le 3 octobre dernier se tenait à Saint-Félicien le cross-country du RSEQ. Quelques élèves de notre école y participaient. C'est le cas de Sheldon Wanaki Germain-Charlish, Alexann Petiquay et Naomi Boivin. Voici les résultats que nous avons obtenus : Sheldon a obtenu un temps de 31 min 34 s 6/100 au 6 km, ce qui le place en 3e position sur 4 participants. Alexann avec un temps de 24 min 31 s 5/100 au 4 km s'est classée 3e sur 3 participantes dans sa catégorie. Quant à Naomi Boivin, elle a obtenu un temps de 15 min 8 s 5/100 au 3 km, ce qui la place au 7e rang sur 28 participantes.

Malheureusement, le nombre de participants dans certaines catégories a beaucoup diminué comparativement à celui de l'an dernier. Nous nous sommes quand même bien amusés!

Sortie en territoire d'automne 2014-2015

La sortie en territoire d'automne se tenait du 6 au 10 octobre à la rivière aux Écorces. Le nombre d'inscriptions étant très grand, nous avons dû faire deux groupes d'élèves. Le premier groupe était en territoire du lundi au mercredi et le deuxième, du mercredi au vendredi. Les personnes-ressources de la communauté qui nous accompagnaient étaient : Gordon Moar, Sylvain Bégin, Bernard Gill et Jacques Germain. Également, des membres du personnel de notre école étaient sur place avec nous et il est important de souligner que ceux qui en étaient à leur première sortie en forêt ont été initiés par Nituss Iket, comme le veut la coutume.

Les ateliers auxquels nous devions assister étaient : la chasse au petit et au gros gibier (qui a été fructueuse pour nous), l'artisanat, le campement, la cuisine en forêt, la préparation et le service de repas en territoire, la fabrication d'outils et autres, la sécurité en forêt et le dépeçage de viande d'orignal.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les personnes-ressources qui ont accepté de nous accompagner pour cette sortie en territoire!

Concours ilnu Jeunes entrepreneurs

Le 24 novembre dernier se déroulait à notre école un point de presse concernant le Concours ilnu Jeunes entrepreneurs. Plusieurs invités étaient présents pour l'occasion. Il y avait notamment Julie Rousseau, conseillère déléguée de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, Louise Bélanger, conseillère en développement économique et représentante de la Table d'action en entrepreneuriat régional ainsi que des représentants de médias locaux et régionaux. Gabrielle Paul et Naomi Boivin étaient les deux animatrices de l'événement.

Quelques élèves des écoles Amishk et Kassinu Mamu étaient là pour présenter leurs projets entrepreneuriaux de l'an dernier, et pour certains ceux de cette année. Les élèves du secondaire que nous apercevons sur les photos sont Sheryl-Lee Verreault, Kelly Dominique, Gabrielle Paul et Lenny Valin et le représentant de l'école Amishk était Zachary Boulianne.

Tous les élèves ont été félicités et encouragés à poursuivre avec de nouveaux projets!

Source : École Kassinu Mamu

Abolition du service de ramassage des déchets volumineux

Dans un esprit d'écoresponsabilité, la direction Travaux publics et habitation tient à vous informer que le ramassage des déchets volumineux a été aboli. Il n'y aura donc plus de ramassage printanier et automnal comme auparavant.

La raison est fort simple : dans un souci de préservation de l'environnement, il est préférable de se départir des déchets volumineux dans des endroits qui favorisent la valorisation ou le recyclage, plutôt que l'enfouissement.

À cet effet, nous tenons à vous rappeler qu'il est possible d'apporter gratuitement l'ensemble de ces matières à l'Écocentre de Roberval (1855, rue Castonguay) afin qu'elles soient recyclées. Par ailleurs, vous trouverez dans la section *Calendrier des collectes* du site Web www.mashteuiatsh.ca une liste de fournisseurs qui offrent un service de ramassage ou de recyclage pour certains matériaux ou objets. Pour toute question complémentaire, vous pouvez également joindre le Secteur des travaux publics au 418 275-5386, poste 395.

Source : Travaux publics et habitation

Horaire spécial de l'aréna pendant les fêtes

Mardi 23 décembre	Samedi 27 décembre	Dimanche 28 décembre	Lundi 29 décembre	Mardi 30 décembre	Samedi 3 janvier
12 h 30 à 13 h 30 Patinage familial	12 h 30 à 13 h 30 Patinage familial	12 h 30 à 13 h 30 Patinage familial	12 h 30 à 13 h 30 Patinage familial	12 h 30 à 13 h 30 Patinage familial	12 h 30 à 13 h 30 Patinage familial
13 h 30 à 15 h Hockey libre 15 ans et moins	13 h 30 à 15 h Hockey libre 15 ans et moins	13 h 30 à 15 h Hockey libre 15 ans et moins	13 h 30 à 15 h Hockey libre 15 ans et moins	13 h 30 à 15 h Hockey libre 15 ans et moins	13 h 30 à 15 h Hockey libre 15 ans et moins
15 h à 16 h 30 Hockey libre 16 ans et plus	15 h à 16 h 30 Hockey libre 16 ans et plus	15 h à 16 h 30 Hockey libre 16 ans et plus	15 h à 16 h 30 Hockey libre 16 ans et plus	15 h à 16 h 30 Hockey libre 16 ans et plus	15 h à 16 h 30 Hockey libre 16 ans et plus
		16 h 30 à 17 h 30 Ballon-balai			

Prenez note que l'aréna sera fermé du 24 au 26 décembre de même que du 31 décembre au 2 janvier. L'horaire habituel reprendra le 4 janvier 2015.

Source : Programmes à la jeunesse, aux loisirs et aux initiatives communautaires

« Tshima milupaliek ume Nipaimahanan mahk Utshemitunan! »

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-2473
Courriel : info@mashteuiatsh.ca
Internet : www.mashteuiatsh.ca